

Dépôt d'un rapport de diagnostic amiante sur la plateforme de Gestion des diagnostics amiante

Informations relatives à votre demande

Date et heure de dépôt : 17.04.2024 09:09
Notre référence : HMFHR9-1F4ECN

Base légale

Numéro CAMAC 233149
Utilisateur CAMAC RATIUM
E-mail du mandataire (ingénieur / architecte) info@1point2.ch
Etendue du diagnostic Entier du bâtiment (cas A et B)*
Le diagnostiqueur est sur la liste du FaCH Oui
Le cahier des charges ASCA est respecté Oui
Le propriétaire est d'accord de publier le rapport sur Internet Non
J'atteste avoir pris connaissance des conditions légales liées à la problématique amiante et je m'engage à les faire respecter et à en informer qui de droit. Oui

Bâtiment

Bâtiment concerné par l'expertise amiante
Numéro ECA : 3073
Description du bâtiment : Habitation
Numéro Commune cantonal : 17
Numéro EGID : 859739
Rue : Rue de Venengy
Numéro de rue : 21
NPA, localité : 1174 Montherod
Coordonnées X : 2517413
Coordonnées Y : 1150365

Propriétaire du bâtiment
Nom, prénom : MEICHTRY, YVAN ALBERT
Rue : Rue de Venengy 21
Numéro de rue : 21
NPA, localité : 1174 Montherod
Téléphone : 021 320 63 63

Mandataire (ingénieur /
architecte)

Raison sociale : 1POINT2 SA
Nom, prénom : RATIU, MARIUS
Rue : Chemin de La Plantaz
Numéro de rue : 16
NPA, localité : 1024 Ecublens VD
Téléphone : 021 320 63 63
E-mail : info@1point2.ch

Amiante

Diagnostiqueur

Raison sociale : Bâti Conseils Sàrl
Prénom : Karim
Nom : Schmalz
Rue : Route de la Chocolatière
Numéro de rue : 27
NPA, localité : 1026 Echandens
Téléphone : 021 706 18 80
E-mail : info@bati-conseils.ch

Type de publication	Liée à une demande d'autorisation
Présence d'amiante	Oui
Type de diagnostic	Avant-travaux
Assainissement	Présence d'éléments en priorité II, Présence d'éléments en priorité III
Assainissement calculé	Présence d'éléments en priorité II
Photo du bâtiment	Bâtiment 3073 - Montherod.jpg
Rapport de diagnostic amiante	1606-2529 MAJ le 29.02.2024.pdf

Récapitulatif

Je confirme l'exactitude des
informations ci-dessus

Oui

Démolition d'une maison

Rue de Venengy 21

1174 Montherod



Coordonnée du bâtiment

Parcelle N° : 3048

ECA N° : 21

GPS : 2'517'403 / 1'150'343

Type de rapport diagnostic
des polluants de construction

« Avant travaux »

Selon le cahier des charges ASCA 1.5

N° de dossier 1606-2529

Mise à jour le 29 février 2024

Version du rapport : 1.1

Sommaire

1	Identification du rapport	3
2	Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic	4
3	Conclusions du rapport	4
4	Situation potentiellement dangereuse pour les occupants.....	6
5	Réserves.....	6
6	Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante	7
7	Fiche d'identification des matériaux ou éléments contenant de l'amiante et mesures d'assainissement	9
8	Plan d'action et démarches nécessaires à l'assainissement	15
9	Annexe 1 : plans	16
10	Annexe 2 : résultats de laboratoire	20

1 Identification du rapport

DIAGNOSTIC DES POLLUANTS DE CONSTRUCTION

N° d'identification	1606-2529
Type de diagnostic	« Avant Travaux »
Diagnostiqueur	Yasmine Dias Santos / Karim Schmalz
Bureau d'ingénieurs	Bâti-Conseils Sàrl Route de la Chocolatière 27 1026 Echandens
Laboratoire d'analyses	SGS LabTox Sa Ringstrasse 3 2560 Nidau & Analysis Lab SA Eckweg 8a 2504 Biel/Bienne
Date du rapport	30.06.2016 / Mise à jour le 29.02.2024
Type de rapport	Selon cahier des charges ASCA 1.5
Mandant	Atelier d'architecte 1point2 SA Chemin de la Plantaz 16 1024 Ecublens
Propriétaire du bâtiment	Mr et Mme Meichtry
Nombre total de pages y compris les annexes	22

2 Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic

Visite préalable

La visite préalable a été effectuée le 27 juin 2016 et 26 février 2024
Accompagnateur --

Diagnostic

Le diagnostic a été effectué le 27 juin 2016 et 26 février 2024
Accompagnateur Rui Mendes / --

Rapport de visite

- Lors de notre visite, la maison est habitée.
- Les fenêtres sont en PVC.
- Au rez supérieur, les rénovations de carrelages au sol, plinthe et murs ont été effectuée en 2017.
- Le tableau électrique au rez inférieur n'a rien à signaler.
- Le système de chauffage à mazout date de 1988.
- Les deux citernes à mazout sont en plastiques.
- La sous-couverture est en bois et la couverture en tuiles terre cuite.

Etendue du diagnostic

Le diagnostic réalisé est de type « AVANT TRAVAUX ».

Le diagnostic se porte sur l'ensemble du bâtiment de la :
Parcelle N° : 3048
Rue de Venengy 21
1174 Montherod

Selon les plans fournis.

3 Conclusions du rapport

Il a été repéré **6** éléments **contenant de l'amiante**.

Certains matériaux sont considérés amiantés par défaut. Il s'agit de matériaux ou d'installations susceptibles de contenir de l'amiante, des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées.

En cas d'assainissement de ces matériaux ceux-ci devront être effectués par une entreprise spécialisée.

Le fibrociment peut être démonté dans les règles de l'art par des professionnels qui ont suivi un cours de sensibilisation à l'amiante.

Le MP repéré doit être signalé par le donneur d'ordre de manière clairement visible pour toutes les personnes devant intervenir sur ou à proximité du MP.

Liste des matériaux ou installations susceptibles d'être pollués pour lesquels des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées

Localisation		Description du matériau AMIANTE PAR DEFAULT
Rez inférieur	Salon, canal de cheminée	Isolation
Rez supérieur	Salon, canal de cheminée	Isolation
Rez inférieur	Chaufferie, chaudière année 1988	Isolation
Tous les étages	Cadres portes et fenêtres	Masse d'égalisation
Rez inférieur	Châssis de construction, chappe	Isolation bitumineuse
Tous les étages	Sous bacs de douches et baignoires	Isolation bitumineuse

Liste des matériaux analysés par un laboratoire

Localisation	Description du matériau AMIANTE PAR ANALYSE LABORATOIRE
Néant	

Localisation	Description du matériau NON-AMIANTE PAR ANALYSE LABORATOIRE	
Tous les étages	Cages d'escaliers + paliers	Colle de carrelage
Rez inférieur	Cuisine + animation loisirs	Colle de carrelage
Rez inférieur	Cuisine	Colle de faïence
Rez inférieur	Cuisine, évier	Isolation bitumineuse
Rez inférieur	Salle de bains + WC + sauna	Colle de carrelage
Rez inférieur	Salle de bains + WC	Colle de faïence
Extérieur	Façade	Crépis extérieur
Rez inférieur	L'ensemble de l'étage	Crépis intérieur
Rez supérieur	Cuisine + salon	Colle de carrelage
Rez supérieur	Cuisine	Colle de faïence
Rez supérieur	Salle de bain	Colle de carrelage
Rez supérieur	Salle de bain	Colle de faïence
Rez supérieur	Chambre + galetas	Linoleum
Rez supérieur	Cuisine évier	Isolation bitumineuse
Rez supérieur	Plafond	Faux-plafond
Combles	Salle de bain + WC	Colle de carrelage
Combles	Salle de bain + WC	Colle de faïence
Combles	Cuisine	Colle de carrelage
Combles	L'ensemble de l'étage, murs	Enduit (plâtre)
Rez supérieur	L'ensemble de l'étage, murs	Enduit (plâtre)
Toiture	Sous-couverture, isolation velux	Isolation bitumineuse
Extérieur	Façades	Crépi

Localisation		Description du matériau RIEN A SIGNALER
Rez inférieur	Chaufferie, sol, murs, plafond	Rien à signaler
Rez inférieur	Local citerne, sol, murs, plafond	Rien à signaler
Rez inférieur	Local citerne, 2x citernes	Rien à signaler
Rez supérieur	Balcon, sol	Rien à signaler
Combles	Chambre 1, sol	Rien à signaler
Combles	Chambre 2, sol	Rien à signaler
Combles	Salon, sol	Rien à signaler
Combles	Bureau, sol	Rien à signaler
Toiture	Sous-couverture	Rien à signaler
Toiture	Couverture	Rien à signaler
Tous les étages	Fenêtres	Rien à signaler
Extérieur	Terrasse	Rien à signaler

4 Situation potentiellement dangereuse pour les occupants

- Néant

5 Réserves

Liste des locaux et installations n'ayant pu être diagnostiquées :

- Aucunes.

Les locaux figurant dans cette liste devront faire l'objet d'un diagnostic complémentaire. Ils doivent être considérés comme pouvant contenir des matériaux ou installations contenant de l'amiante. Aucun travail ne pourra être effectué dans ceux-ci avant qu'ils n'aient été diagnostiqués.

6 Liste des matériaux susceptibles de contenir des polluants

Annexe – Tableau des matériaux susceptibles de contenir des polluants

Bâti-Conseils Sarl – Echandens

Dossier N° 1606-2529

Version 1.5

Date : 30 juin 2016

/ mise à jour le 29 février 2024

Etage	Lieu/Local	Description du matériau ou de l'élément et quantité (nb d'éléments, surface, etc.)	Sondage n°	Type matériaux (F/C/FP/FA/SOL/NFA)	Fiche d'identification	Plan/Croquis n°	Prélevé (O/N)	Présence d'amiante (A/N/R)	MCA par défaut/Par analyse (LAB/DEF)	Code grille	Taux de FAR/m ³ si VDI	Risque de libération d'amiante (A/B/C)	Evaluation globale du matériau (≤ 1 à ≥4)	Risque pour les occupants (I/II/III)	Prochain contrôle des MCA	Remarques
Tous les étages	Cages d'escaliers + paliers	Colle de carrelage	1	NFA		1	O	N	LAB							
Rez inférieur	Cuisine + animation loisirs	Colle de carrelage	2	NFA		1	O	N	LAB							
Rez inférieur	Cuisine	Colle de faïence	3	NFA		1	O	N	LAB							
Rez inférieur	Cuisine, évier	Isolation bitumineuse	4	NFA		1	O	N	LAB							
Rez inférieur	Salle de bains + WC + sauna	Colle de carrelage	5	NFA		1	O	N	LAB							
Rez inférieur	Salle de bains + WC	Colle de faïence	6	NFA		1	O	N	LAB							
Rez inférieur	Salon, canal de cheminée	Isolation	7	FA	1	1	N	A	DEF			C	3	II	A assainir	
Extérieur	Façade	Crépis extérieur	8	NFA		1	O	N	LAB							
Rez inférieur	L'ensemble de l'étage	Crépis intérieur	9	NFA		1	O	N	LAB							
Rez supérieur	Cuisine + salon	Colle de carrelage	10	NFA		2	O	N	LAB							
Rez supérieur	Cuisine	Colle de faïence	11	NFA		2	O	N	LAB							
Rez supérieur	Salle de bain	Colle de carrelage	12	NFA		2	O	N	LAB							
Rez supérieur	Salle de bain	Colle de faïence	13	NFA		2	O	N	LAB							
Rez supérieur	Salon, canal de cheminée	Isolation	14	FA	2	2	N	A	DEF			C	3	II	A assainir	
Rez supérieur	Chambre + galetas	Linoleum	15	NFA		2	O	N	LAB							
Rez supérieur	Cuisine évier	Isolation bitumineuse	16	NFA		2	O	N	LAB							
Rez supérieur	Plafond	Faux-plafond	17	FP		2	O	N	LAB							
Combles	Salle de bain + WC	Colle de carrelage	18	NFA		3	O	N	LAB							
Combles	Salle de bain + WC	Colle de faïence	19	NFA		3	O	N	LAB							
Combles	Cuisine	Colle de carrelage	20	NFA		3	O	N	LAB							
Combles	L'ensemble de l'étage, murs	Enduit (plâtre)	21	NFA		3	O	N	LAB							

Étage	Lieu/Local	Description du matériau ou de l'élément et quantité (nb d'éléments, surface, etc.)	Sondage n°	Type matériaux (F/C/FP/FA/SOL/NFA)	Fiche d'identification	Plan/Croquis n°	Prélevé (O/N)	Présence d'amiante (A/N/R)	MCA par défaut/Par analyse (LAB/DEF)	Code grille	Taux de FAR/m³ si VDI	Risque de libération d'amiante (A/B/C)	Évaluation globale du matériau (<= 1 à >=4)	Risque pour les occupants (I/II/III)	Prochain contrôle des MCA	Remarques
Rez supérieur	L'ensemble de l'étage, murs	Enduit (plâtre)	22	NFA		2	O	N	LAB							
Rez inférieur	Chaufferie, chaudière année 1988	Isolation	23	FA	3	1	N	A	DEF			C	3	II	A assainir	
Toiture	Sous-couverture, isolation velux	Isolation bitumineuse	24	NFA		4	O	N	LAB							
Extérieur	Façades	Crépi	25	NFA		2	O	N	LAB							
Tous les étages	Cadres portes et fenêtres	Masse d'égalisation	26	NFA	4	2	N	A	DEF			B	2	II	A assainir	
Rez inférieur	Châssis de construction, chappe	Isolation bitumineuse	27	NFA	5	1	N	A	DEF			B	1	III	A assainir	
Tous les étages	Sous bacs de douches et baignoires	Isolation bitumineuse	28	NFA	6	1 2 3	N	A	DEF			B	1	III	A assainir	
Rez inférieur	Chaufferie, sol, murs, plafond	Rien à signaler	29	RAS		1										
Rez inférieur	Local citerne, sol, murs, plafond	Rien à signaler	30	RAS		1										
Rez inférieur	Local citerne, 2x citernes	Rien à signaler	31	RAS		1										
Rez supérieur	Balcon, sol	Rien à signaler	32	RAS		2										
Combles	Chambre 1, sol	Rien à signaler	33	RAS		3										
Combles	Chambre 2, sol	Rien à signaler	34	RAS		3										
Combles	Salon, sol	Rien à signaler	35	RAS		3										
Combles	Bureau, sol	Rien à signaler	36	RAS		3										
Toiture	Sous-couverture	Rien à signaler	37	RAS		4										
Toiture	Couverture	Rien à signaler	38	RAS		4										
Tous les étages	Fenêtres	Rien à signaler	39	RAS		2										
Extérieur	Terrasse	Rien à signaler	40	RAS		1										

Légende :

Type de matériaux : **F** : Flocage **C** : Calorifugeage **FA** : Matériaux faiblement aggloméré **FP** : Faux-plafond **SOL** : Revêtement de sol **NFA** : Autre matériau aggloméré
Présence d'amiante : **A** : Contient de l'amiante **N** : Ne contient pas d'amiante **R** : Amiante retiré **RAS** : Rien à signaler

7 Fiche d'identification des matériaux ou éléments contenant de l'amiante et mesures d'assainissement

Fiche d'identification 1

Matériaux fortement agglomérés : **Isolation**

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Rez inférieur Salon, canal de cheminée	
	Référence échantillon	1606-2529/7	
Elément	Elément et description	Isolation	
	Quantité approximative	1 pce	
	Plan/Croquis	1	
	Prélevé (O/N)	N	
Amiante	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	
	NON	<input type="checkbox"/>	
	MCA par défaut	<input checked="" type="checkbox"/>	
	MCA par analyse	<input type="checkbox"/>	
	Date prochaine évaluation	A assainir	
Elimination des déchets	Décharge de type B	<input type="checkbox"/>	
	Décharge de type E	<input checked="" type="checkbox"/>	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : **II**

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	3
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé Vitrifié, confiné	-1
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	1
	Aucune influence extérieure	
Evaluation globale du matériau		3

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 2

Matériaux fortement agglomérés : Isolation

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Rez supérieur Salon, canal de cheminée	
	Référence échantillon	1606-2529/14	
Elément	Elément et description	Isolation	
	Quantité approximative	2	
	Plan/Croquis	1 pce	
	Prélevé (O/N)	N	
Amiante	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	
	NON	<input type="checkbox"/>	
	MCA par défaut	<input checked="" type="checkbox"/>	
	MCA par analyse	<input type="checkbox"/>	
	Date prochaine évaluation	A assainir	
Elimination des déchets	Décharge de type B	<input type="checkbox"/>	
	Décharge de type E	<input checked="" type="checkbox"/>	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : II

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	3
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	
	Vitrifié, confiné	-1
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	1
	Aucune influence extérieure	
Evaluation globale du matériau		3

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

- I Ordonner l'assainissement.**
- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
 - Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
 - Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.
- II Recommander des mesures d'assainissement.**
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
 - Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.
- III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.**
- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
 - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 3

Matériaux fortement agglomérés : Isolation

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Rez inférieur Chaufferie, chaudière année 1988	
	Référence échantillon	1606-2529/23	
Elément	Elément et description	Isolation	
	Quantité approximative	1 pce	
	Plan/Croquis	1	
	Prélevé (O/N)	N	
Amiante	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	
	NON	<input type="checkbox"/>	
	MCA par défaut	<input checked="" type="checkbox"/>	
	MCA par analyse	<input type="checkbox"/>	
	Date prochaine évaluation	A assainir	
Elimination des déchets	Décharge de type B	<input type="checkbox"/>	
	Décharge de type E	<input checked="" type="checkbox"/>	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : II

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	3
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	1
	Aucune influence extérieure	
Evaluation globale du matériau		3

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 4 Matériaux fortement agglomérés : Masse d'égalisation

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Tous les étages Cadres de portes et fenêtres	
	Référence échantillon	1606-2529/26	
Elément	Elément et description	Masse d'égalisation	
	Quantité approximative	20 pces	
	Plan/Croquis	2	
	Prélevé (O/N)	N	
Amiante	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	
	NON	<input type="checkbox"/>	
	MCA par défaut	<input checked="" type="checkbox"/>	
	MCA par analyse	<input type="checkbox"/>	
	Date prochaine évaluation	A assainir	
Elimination des déchets	Décharge de type B	<input type="checkbox"/>	
	Décharge de type E	<input checked="" type="checkbox"/>	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : II

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	1
	Aucune influence extérieure	
Evaluation globale du matériau		2

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

- I Ordonner l'assainissement.**
- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
 - Prendre évent. des mesures temporaires ou d'urgence;
 - Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.
- II Recommander des mesures d'assainissement.**
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
 - Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.
- III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.**
- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
 - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 5 Matériaux fortement agglomérés : Isolation bitumineuse

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Rez inférieur Châssis de construction, chappe	
	Référence échantillon	1606-2529/27	
Elément	Elément et description	Isolation bitumineuse	
	Quantité approximative	250 m ²	
	Plan/Croquis	1	
Amiante	Prélevé (O/N)	N	
	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	
	NON	<input type="checkbox"/>	
	MCA par défaut	<input checked="" type="checkbox"/>	
	MCA par analyse	<input type="checkbox"/>	
Elimination des déchets	Date prochaine évaluation	A assainir	
	Décharge de type B	<input type="checkbox"/>	
	Décharge de type E	<input checked="" type="checkbox"/>	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : III

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	
	Aucune influence extérieure	0
Evaluation globale du matériau		1

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

- I Ordonner l'assainissement.**
- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
 - Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
 - Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.
- II Recommander des mesures d'assainissement.**
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
 - Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.
- III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.**
- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
 - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 6 Matériaux fortement agglomérés : Isolation bitumineuse

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Tous les étages Salle de bains, bacs de douches + baignoires	Photo manquante
	Référence échantillon	1606-2529/28	
Élément	Élément et description	Isolation bitumineuse	
	Quantité approximative	4 pces	
	Plan/Croquis	2	
	Prélevé (O/N)	N	
Amiante	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	
	NON	<input type="checkbox"/>	
	MCA par défaut	<input checked="" type="checkbox"/>	
	MCA par analyse	<input type="checkbox"/>	
	Date prochaine évaluation	A assainir	
Elimination des déchets	Décharge de type B	<input type="checkbox"/>	
	Décharge de type E	<input checked="" type="checkbox"/>	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : III

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	
	Aucune influence extérieure	0
Evaluation globale du matériau		1

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

- I Ordonner l'assainissement.**
- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
 - Prendre évent. des mesures temporaires ou d'urgence;
 - Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.
- II Recommander des mesures d'assainissement.**
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
 - Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.
- III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.**
- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
 - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

8 Plan d'action et démarches nécessaires à l'assainissement

Localisation	Identification du matériau	Date limite des travaux d'assainissement	Date limite de réévaluation du risque
Rez inférieur Salon, canal de cheminée	Isolation		A assainir
Rez supérieur Salon, canal de cheminée	Isolation		A assainir
Rez inférieur Chaufferie, chaudière année 1988	Isolation		A assainir
Tous les étages Cadres portes et fenêtres	Masse d'égalisation		A assainir
Rez inférieur Châssis de construction, chappe	Isolation bitumineuse		A assainir
Tous les étages Sous bacs de douches et baignoires	Isolation bitumineuse		A assainir

Démarches visant à assainir les MP :

- La rédaction d'un PRC validé par la SUVA
- La surveillance du chantier
- Les contrôles visuels
- La mesure VDI libératoire
- La procédure de gestion des déchets
- La mise à jour du diagnostic

Le présent rapport a été rédigé selon le cahier des charges 1.5 du 14 février 2022.

Si celui-ci sera déposé à la commune pour une demande de permis de construire, l'écart entre sa date d'établissement et la demande même ne doit pas être supérieure à un an. Le cas échéant, le mandant doit préciser, à l'aide d'une annexe, que le rapport de diagnostic correspond à la situation dans le bâtiment lors de la demande de permis de construire.

Il est à noter que les quantités approximatives stipulées sur les fiches d'identification sous le point 7 sont indicatives et doivent faire l'objet d'un contrôle minutieux avant tout travail de désamiantage.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour vous rédiger une offre permettant d'organiser et contrôler au mieux le désamiantage de votre maison.

Echandens, le 30 juin 2016 / Mise à jour le 29.02.2024

Bâti-Conseils Sàrl

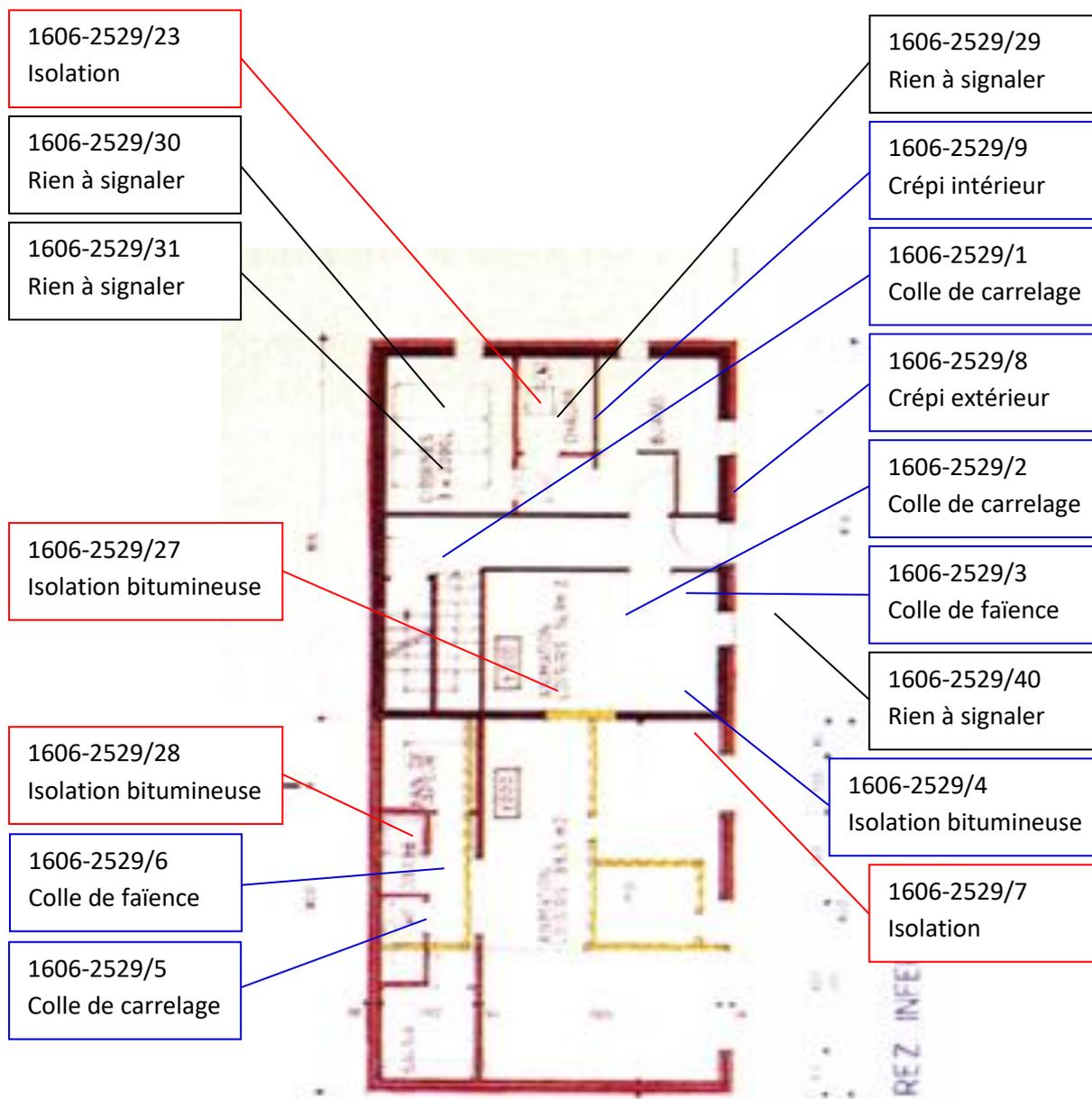


Eric Schmalz – Expert

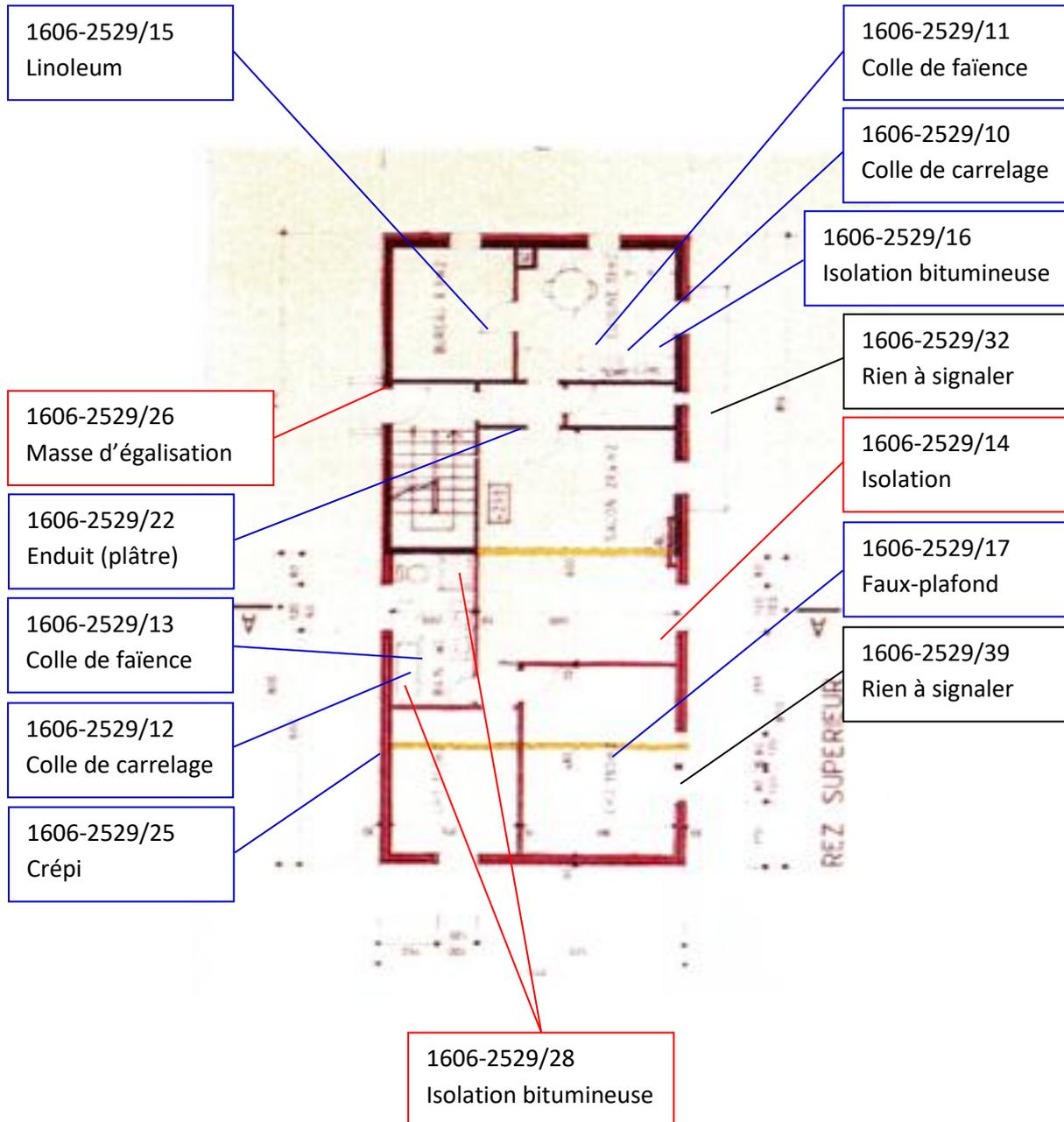


Dragan Pavkovic – Expert certifié FACH

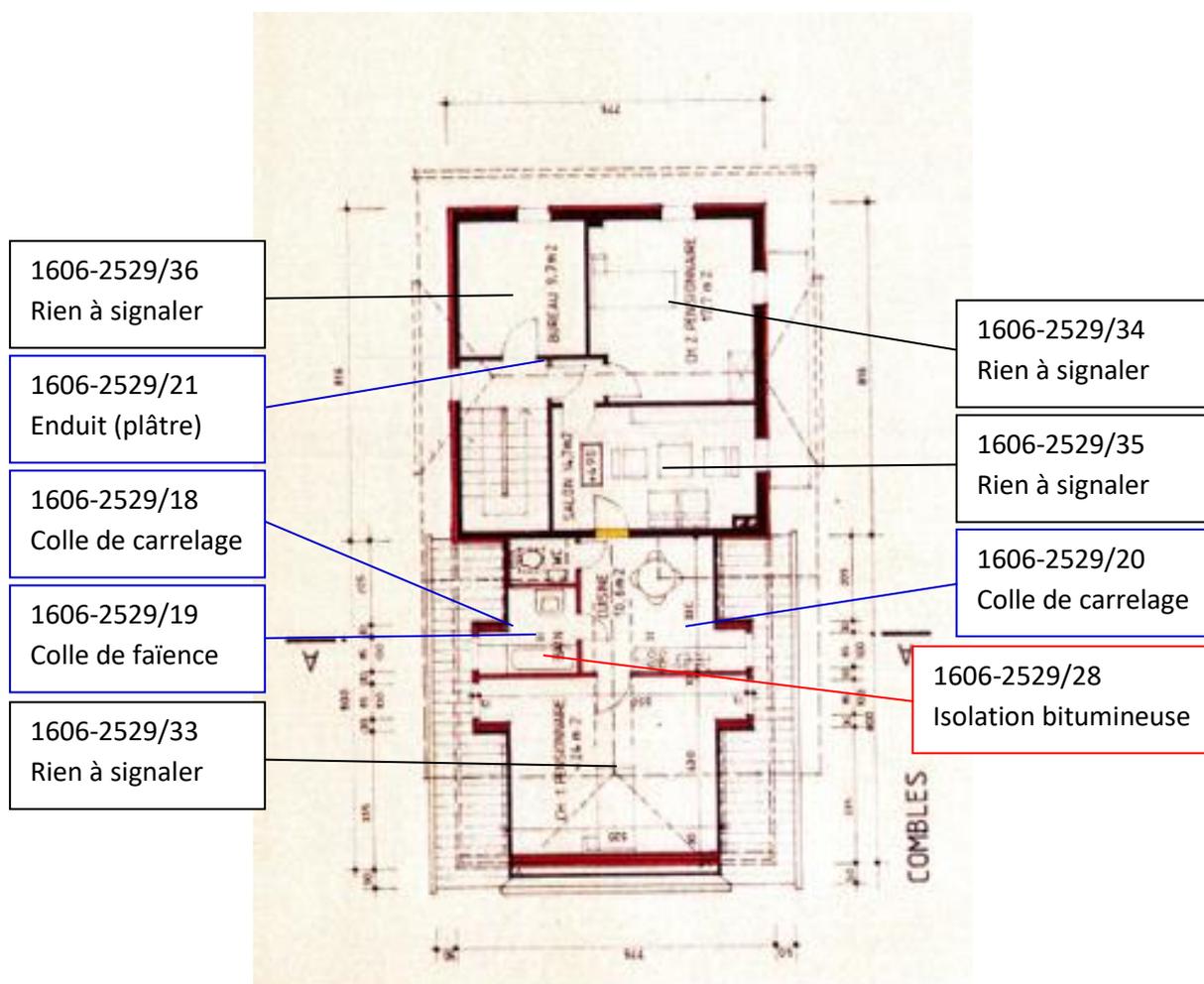
9 Annexe 1 : plans
 Démolition d'une maison – Rez inférieur.



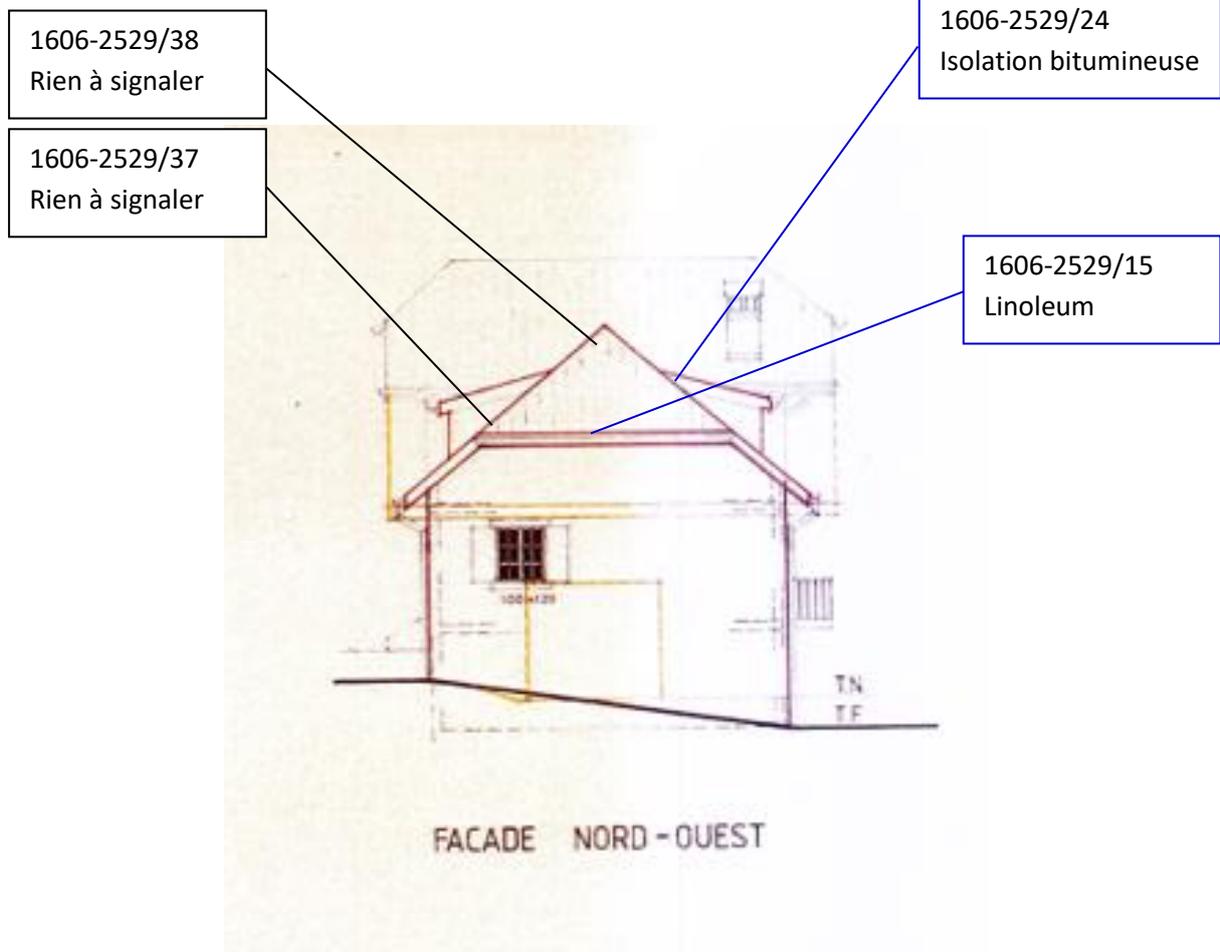
Démolition d'une maison – Rez supérieur.



Démolition d'une maison – Combles.



Démolition d'une maison – Façade Nord - Ouest.



10 Annexe 2 : résultats de laboratoire



REF : 16-06-28-068_085-AM



Bâti-Conseils Sàrl
A l'attention de
Monsieur Eric Schmalz
Rue de la Petite Forge 15
1026 Echandens

Nidau, le 29 juin 2016

Rapport d'analyse : 1606-2529

Les analyses d'échantillons par microscope optique à lumière polarisée selon la norme MDHS 77 (Methods for the determination of hazardous substances 77. Asbestos in bulk materials. Sampling and identification by polarised light microscopy. Sheffield, HSE, June 1994), avec optimisation du traitement des échantillons, méthode accréditée ISO/CEI 17025, ont donné les résultats suivants :

Echantillon : 1 colle de carrelage	Amiante non décelé.
Echantillon : 2 colle de carrelage	Amiante non décelé.
Echantillon : 3 colle de faïence	Amiante non décelé.
Echantillon : 4 plaque noir sous l'évier	Amiante non décelé.
Echantillon : 5 colle de carrelage	Amiante non décelé.
Echantillon : 6 colle de faïence	Amiante non décelé.
Echantillon : 8 crépis extérieur	Amiante non décelé.
Echantillon : 9 crépis intérieur	Amiante non décelé.



SGS



Labtox

Echantillon : 10 colle de carrelage	Amiante non décelé.
Echantillon : 11 colle de faïence	Amiante non décelé.
Echantillon : 12 colle de carrelage	Amiante non décelé.
Echantillon : 13 colle de faïence	Amiante non décelé.
Echantillon : 15 linoléum	Amiante non décelé.
Echantillon : 16 Plaque noir sous l'évier	Amiante non décelé.
Echantillon : 17 Faux-plafond	Amiante non décelé.
Echantillon : 18 colle de carrelage	Amiante non décelé.
Echantillon : 19 colle de faïence	Amiante non décelé.
Echantillon : 20 colle de carrelage	Amiante non décelé.

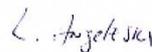
Remarque

Les résultats concernent uniquement les échantillons analysés et la limite de détection est dépendante du type de matériau analysé. Seules les données concernant la détection d'amiante sont comprises dans le domaine d'accréditation. La quantité et le type d'amiante sont donnés à titre indicatif. Les autres indications concernant les échantillons sont fournies par le client. Le laboratoire est à disposition en cas de question concernant les analyses ou les méthodes d'analyses. Les échantillons sont archivés durant 2 ans dans nos bureaux. Ce rapport ne peut être reproduit qu'intégralement sans l'accord de SGS LabTox SA.



Cindy Afonso

SGS LabTox SA



Liljana Angeleska

analysis

N° commande: **FBW-552**
Date & lieu d'analyse: **28.02.2024**

Biel-Bienne

A L'ATTENTION DE →

Bâti-conseils Sàrl
Schmalz Eric
Route de la Chocolatière 27
1026 Echandens

RAPPORT D'ESSAI →

Analyse d'amiante dans les matériaux

RÉFÉRENCE →

1606-2529

DATE DE RÉCEPTION: →

27.02.2024

MÉTHODE →

Les analyses d'amiante dans les matériaux selon la norme ISO 22262-1 par microscopie électronique à balayage avec préparation de l'échantillon optimisée, couverte par le domaine d'accréditation ISO/CEI 17025 (STS 0670) ont donné les résultats suivants :

ECHANTILLONS →

21 / Enduit
• Amiante non décelé

22 / Enduit
• Amiante non décelé

24 / Carton bitumineux
• Amiante non décelé

25 / Crépi
• Amiante non décelé

Remarques générales:

La limite de détection est dépendante du type de matériau analysé. Des tests sur des matériaux de référence certifiés ont démontré une limite de détection inférieure à 0,01% (massique). Quelle que soit leur teneur en amiante, les matériaux contenant de l'amiante doivent être manipulés et éliminés correctement. Il n'existe pas en Suisse de limite légale de teneur en dessous de laquelle un matériau est considéré comme exempt d'amiante même si des quantités infimes sont mises en évidence. Les résultats concernent uniquement les échantillons reçus et leur interprétation et utilisation est hors de la portée de l'accréditation du laboratoire. Les montages analysés sont archivés par le laboratoire pour une durée de 2 mois. Ce rapport ne peut être reproduit partiellement sans l'accord de Analysis Lab SA.

Lieu & date:

Biel-Bienne, le 28.02.2024

Signature:



Analysis Lab SA | Eckweg 8 | 2504 Biel/Bienne (CH)
+ 41 (0) 32 545 51 67 | info@analysislab.ch | www.analysis-lab.ch

1 / 1